

MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



**MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTRESOR
A :**

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 MAI 2020

Compte rendu.

Affiché le : 29 mai 2020.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le lundi 25 mai 2020 à 20h30.

Dates de convocation et d'affichage : 19 mai 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 11. Votants : 11.

Membres présents : Mmes PERRY PIVET PORCHERON SOUVERIN. M.M. COURATIN GALLAIS GAULTIER LALIEUX MOUSNY POUIT TOURATIER.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

1. Election de M. le Maire.

Délibération.

Le Conseil municipal élit à bulletins secrets M. Frédéric GAULTIER Maire de Montrésor.

Dix voix pour M. GAULTIER.

Une voix pour M. COURATIN.

2. Détermination du nombre d'adjoints.

Délibération.

Le Conseil municipal fixe à trois le nombre d'adjoints au Maire.

3. Election des adjoints.

Délibération.

Le Conseil municipal élit à scrutin secret M. Luc POUIT en qualité premier adjoint au Maire.

Et Mme Catherine PIVET en qualité de seconde adjointe.

M. Pascal COURATIN est élu à scrutin secret comme troisième adjoint avec 9 voix, un blanc et une voix pour M. LALIEUX.

4. Lecture de la charte de l'élu(e) local(e).

M. le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

5. Détermination des indemnités attribuées au Maire et aux adjoints.

Le Conseil municipal attribue une indemnité mensuelle brute de 991, 80 € au Maire (soit 25, 50 % de l'indice brut 1027) et une indemnité brute mensuelle d'un montant de 385, 05 € aux adjoints (soit un taux de 9, 90 % de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale 1027).

6. Attribution des délégations du Conseil municipal au Maire.

Le Conseil municipal attribue les délégations au Maire jointes au présent compte rendu.

Le 29 mai 2020, le Maire Frédéric GAULTIER.